



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE

Montpellier, le 20 juillet 2023

Le ressortissant algérien Mustapha B, en situation irrégulière sur le territoire français, dont le mariage n'a pas été célébré à Béziers, vient d'être expulsé ce jour par avion en direction de l'Algérie.

Défavorablement connu des services de police et sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français depuis août 2022, l'individu a été placé au centre de rétention administrative de Sète le lundi 17 juillet 2023 à la demande du préfet de l'Hérault.

Le préfet de L'Hérault, Hugues Moutouh, rappelle que conformément à la loi, les étrangers dépourvus de titre de séjour n'ont pas vocation à demeurer sur le territoire national. En l'absence de retour volontaire, il est procédé à leur expulsion.

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2